

WEEK-END CHANTANT POUR VOIX DE FEMMES

7 et 8 juillet 2012



« A toutes celles qui souhaitent chanter en polyphonie, découvrir de nouveaux répertoires, approfondir un travail vocal, peu importe le niveau, ces week-ends s'adressent à vous ! »

- ✚ Découverte d'un répertoire polyphonique original
- ✚ Travail corporel et vocal sur le souffle, la posture, l'accroche du son ; trouver son confort dans le chant
- ✚ Attention portée sur le son du groupe, sur sa voix au milieu des autres voix
- ✚ Perception de la pulsation, sensation du rythme par des jeux, boucles rythmiques

INTERVENANTE : JULIETTE MONCADA

Chanteuse et professeur de chant sur la région grenobloise, elle accompagne également différents groupes pour la technique vocal .Son répertoire va du classique (ensemble féminin *Les Dames*), aux musiques du monde (trio a capella *Kahas-Kaz*), en passant par le jazz a capella (*Melocoton*) et les percussions corporelles (*A Corps*). Elle prépare actuellement le Diplôme d'Etat de professeur de chant au Cefedem de Lyon.

HORAIRES : 10h-13h / 14h-17h (samedi et dimanche)

LIEU : Résidence Hélix à Meylan (2, Impasse du Tramier, 38240 Meylan)

A SAVOIR : *Amener un enregistreur.
Prévoir les repas de samedi midi et dimanche midi.
Une restitution des chants se fera sur place le dimanche ; prévoir de finir un peu plus tard.*

RENSEIGNEMENTS : 06 61 80 94 15 / juliettemoncada@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION – 7 et 8 juillet 2012

A retourner à :

JULIETTE MONCADA – 4, RUE CHARLES LORY – 38000 GRENOBLE

Nom Prénom

Adresse.....

Code Postal Ville

Téléphone (s) /

Adresse mail

Tessiture et expérience du chant.....

ATTENTION : LE PRIX PAR PERSONNE DEPEND DU NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES ! (entre 6 et 10)

6 personnes	110 €
7 personnes	100 €
8 personnes	90 €
9 personnes	80 €
10 personnes	75 €

IMPORTANT : L'inscription sera validée après réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 50 € au nom de **Juliette Moncada**. Le nombre de participants et le coût du stage sera précisé 15 jours avant le stage. En cas d'annulation, merci de m'en avertir au plus tard 15 jours avant le début du stage. Au-delà, le chèque d'acompte ne sera plus remboursé. Une facture vous sera remise sur place. Une attestation de participation pourra également vous être remise sur simple demande.

Fait à le

Signature